

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 novembre 2014
(convocation du 21 novembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud
M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10h25
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge
M. TRIJOLET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

EXCUSES :

Mme. CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

**MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) - Bilan 2014
Perspectives 2015 - Décision - Autorisation.**

M. Josy REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – MIPIM 2014 : bilan

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM), réunissant les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique et industriel), s'est tenu à Cannes du 11 au 14 mars 2014.

Offrant un accès aux plus grands projets de développement immobilier et aux sources de capitaux à l'international, il a notamment rassemblé pendant 4 jours :

- 21 000 participants,
- 93 pays représentés,
- 4 500 investisseurs,
- plus de 2 200 entreprises exposantes.

Le MIPIM est non seulement un baromètre des tendances de l'immobilier international, mais aussi une place de marché favorisant le dialogue entre professionnels de tous horizons.

Chaque année, sont ainsi proposés :

- 19 400 m² d'exposition de projets internationaux sur l'immobilier,
- des espaces de networking (plateforme de rencontres exclusives),
- des focus géographiques et sectoriels,
- 250 conférences de haut niveau permettant de recueillir l'avis d'experts sur les secteurs clés et les grandes tendances de l'immobilier,
- des laboratoires/ateliers de travail sur l'immobilier dans les pays en voie de développement,
- un Mayor's Think Tank réunissant des maires des grandes villes internationales.

Pour la 13^{ème} année consécutive, la Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub), en partenariat avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'Observatoire de l'Immobilier de Bordeaux (OIB), et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB), a participé au salon.

Le territoire bordelais a été représenté à Cannes par une délégation de 48 personnes sur 4 jours dont 33 partenaires institutionnels et privés.

L'organisation de cette manifestation est l'occasion de mobiliser les acteurs locaux, publics et privés bordelais, autour de grands objectifs et d'élaborer un message commun autour de la stratégie métropolitaine et ses grands équipements. Au fil des années, cette synergie public/privé a ainsi permis de faire connaître et de porter les ambitions de la Métropole bordelaise au plus haut niveau. Lieu de contact et d'information privilégié par excellence, le MIPIM rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur immobilière qui analysent les tendances, la viabilité des projets et repèrent les investissements d'avenir. C'est surtout pour la Métropole bordelaise le seul salon international qui lui permet de valoriser le dynamisme et l'effervescence de ses projets, ses innovations et ses opérations phares.

En 2014, le stand de Bordeaux Métropole s'est étendu, passant d'une surface de 66 m² à 95.7m², donnant ainsi plus de fluidité de circulation sur l'espace d'exposition et une opportunité supplémentaire de rendre plus visible les opérations métropolitaines.

Les visiteurs du stand bordelais restent en majorité européens et français, avec des contacts toujours plus qualifiés et ciblés.

Les animations, événements incontournables, qui ponctuent la vie du stand pendant ces 4 jours se sont déroulées selon le programme suivant :

BORDEAUX LES RENCONTRES MÉTROPOLE À NE PAS MANQUER

La métropole bordelaise se place en tête des villes les plus dynamiques de France sur les plans économique et démographique. Forte de cette attractivité, elle fonde sa stratégie de développement sur un Projet Métropolitain ambitieux porteur de valeurs fortes et soutenant plusieurs grands travaux au premier rang desquels l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique. Les infrastructures et les grands équipements qui font métropole y trouvent aussi leur place au cœur de territoires de projets à forte identité. Bienvenue dans la décennie bordelaise.

**MERCREDI
12 MARS**

> 11H00-11H45

Bordeaux Euratlantique : Garonne Eiffel, un belvédère sur le fleuve

En présence de l'agence TVK

Présentation suivie d'un cocktail offert par l'OIEB

> 18H00-19H00

Comment les grands équipements font métropole

En présence des architectes et maîtres d'ouvrage

Présentation suivie d'un cocktail offert par la CCIB

**JEUDI
13 MARS**

> 11H30-12H15

La métropole et ses territoires d'identité :

une Opération d'Intérêt Métropolitain émergente

Présentation suivie d'un cocktail offert par la CCIB

> 16H00-16H15

Point marché immobilier

L'Observatoire de l'Immobilier Bordeaux Métropole (OIEB)

fait le point sur les grandes tendances du marché, les perspectives d'investissements, l'offre tertiaire et les programmes en cours.

> 16H15-17H00

Bordeaux métropole : place tertiaire

En présence des architectes et maîtres d'ouvrage

Présentation suivie d'un cocktail offert par l'OIEB



bordeaux euratlantique



A noter également, la dégustation des vins de Bordeaux, initiée en 2013, a été renouvelée.

Le budget global de l'opération 2014 s'est élevé à 171 773.70 €, dont 28 % sont financés par les partenaires.

2 – Perspectives 2015 :

L'édition 2015 du MIPIM aura lieu du 10 au 13 mars 2015. Unique salon international dans son domaine, sa préparation nécessite une organisation et une coordination en amont. Il conviendrait de prendre d'ores-et-déjà certaines orientations afin de garantir une qualité de présence et d'accueil, tels que :

- reconduire la mise en place d'un Comité de Suivi, chargé de suivre l'organisation de la manifestation, de valider les grandes orientations et étapes du projet, dont la présidence sera assurée par M. Josy Reiffers, Vice-président en charge des Sites majeurs d'attractivité économique.
- réserver l'emplacement, localisé dans la zone A/Niveau 01, sur la base d'une superficie de 95.7m².
- mobiliser le Reed Midem sur l'utilisation d'outils comme « la base de données en ligne », la « plate-forme de projets », et « l'outil de gestion des rendez-vous en ligne »
- maintenir dans les conditions actuelles les différents partenariats établis avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'OIB et la CCIB.
- déterminer avant fin janvier 2015 la composition de la délégation qui sera amenée à représenter La Cub sur une base comparable aux années précédentes : élus, collaborateurs, services en charge du développement économique et du développement urbain, l'équipe communication et l'équipe technique. L'anticipation de ce point permettra de réserver un hôtel au meilleur prix et à proximité du Palais des Festivals.

Le programme des animations et les messages à diffuser seront proposés et débattus en comité de suivi.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le décret 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi 82-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ; texte servant de référence aux remboursements des frais des agents territoriaux, et ses arrêtés d'application,

VU le décret 2007-23 du 5 janvier 2007 permettant l'application aux fonctionnaires territoriaux des conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État prévus à l'article 6 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006,

VU la délibération n° 2013/0113 du Conseil communautaire en date du 1^{er} mars 2013, relative à la prise en charge des frais de déplacements,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux est de participer au MIPIM afin de promouvoir le territoire bordelais,

DECIDE

Article 1 : La Communauté urbaine de Bordeaux participera au salon du MIPIM qui aura lieu à Cannes du 10 au 13 mars 2015.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat de réservation du stand,

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2015, nature analytique 2274-6233-900, CDR VC00,

Article 4 : Un Comité de Suivi partenarial, chargé de suivre l'organisation de la manifestation et de valider les grandes orientations et étapes du projet, est reconduit. Il sera coprésidé par Monsieur Josy REIFFERS, Vice-président en charge des sites majeurs d'attractivité économique et Madame Virginie Calmels, Présidente de la Commission Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain,

Article 5 : Compte tenu des contraintes imposées par l'organisateur du salon et des conditions particulières de réservation à Cannes pendant le salon, le paiement des accréditations (droits d'entrée) et des réservations d'hôtel pourra se faire par anticipation sur la base d'un certificat administratif,

Article 6 : Les dépenses engagées par les membres de la délégation présente au MIPIM seront prises en charge sur la base des frais réels,

Article 7 : Des conventions entre La Cub et ses différents partenaires, institutionnels ou occasionnels, seront conclues afin d'établir les modalités de participation, notamment financières,

Article 8 : Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions au fur et à mesure de leur conclusion avec les différents partenaires, ainsi que tout document nécessaire à la préparation et à la mise en œuvre de la manifestation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

M. JOSY REIFFERS

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2014</p>
--